Un sanglier à l'Ébron

Le cinquième sanglier d'Auguste Martin (1904–1990).

C'était en février et il faisait beau temps mais la terre était bien mouillée par les pluies des jours précédents et favorable à la recherche de traces.

Tard dans la matinée, notre camarade Poncet vint nous dire qu'il devait y avoir une bande de sangliers dans les ravins du « Jas de l'Ours ». Où avait-il trouvé les premières traces? Je ne m'en souviens plus, mais probablement dans le secteur de Brion ou du Verdet. Nous organisâmes la battue pour l'après-midi. Nous étions peu nombreux, quatre ou cinq au plus, car les gens du village étaient pour la plupart aux vignes. Nous connaissions tous parfaitement le quartier où nous allions chasser et avec l'aide des chiens nous n'aurions pas besoin de traqueurs.





Mes camarades se postèrent dans le sentier qui traverse les bois. Quant à moi, j'avais à descendre sur les bords de l'Ébron et garder sur la berge un éventuel passage des sangliers, car ils traversaient facilement le torrent, pour rejoindre les immenses forêts situées de l'autre côté. Les chiens impatients, mis sur les traces de la rentrée sous bois par leur maître, eurent vite lancé la harde. Ce fut un beau vacarme dans ces gorges étroites. Les sangliers se dispersèrent et se firent mener dans tous les sens pendant un grand moment, mais aucun ne passa aux postes gardés.

Les chiens perdant de leur allant, plusieurs chasseurs, vues les circonstances décevantes, s'étaient regroupés et placés en dessous d'une grande plaque noire de schiste. Ils dominaient de là, les bois et le torrent.

J'étais près de celui-ci, mon fusil sur le bras. J'attendais et rien ne venait, quand tout à coup mes camarades me crièrent « Derrière toi! Derrière toi! » Je me retournai vivement et je vis un sanglier qui, nageant, allait bientôt atteindre la rive opposée. Je tirai, mais il n'accusa pas le coup. Je tirai mon deuxième coup à l'instant où il bondissait hors de l'eau sur un tas de débris de bois que le cours du torrent avait amassé. Il s'y enfonça et je ne le vis plus, mais mes camarades me dirent qu'il était immobile et probablement mort. Quelques instant après je rejoignais mes collègues.



Comme il était impensable de passer le torrent à gué, il fut décidé que notre ami Poncet ferait le lendemain le tour par le pont de Brion et descendrait sur la rive opposée avec une cordelette pour attacher notre victime par une patte, et nous enverrait la corde lestée d'une pierre par dessus les flots.

Le lendemain nous étions au rendez-vous à l'heure indiquée. Les choses ne traînèrent pas et nous récupérâmes notre animal, qui quoique ruisselant d'eau, fut vigoureusement grimpé au sentier forestier. Nous coupâmes une forte latte, et après lui avoir attaché les pattes, nous l'y suspendîmes pour le porter à deux. Il fut débité dans l'après-midi, et le soir mon voisin Fleury et moi allâmes à Marcellaire porter la part de notre camarade Poncet et passer la veillée avec lui.